

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 36 /F/2023–2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'HYGIENE POUR LES DETENUS ET MINEURS EN CONFLIT AVEC LA LOI.

Date de Publication :09...../.....08...../2023

Date d'ouverture des offres : ...30.../...08.../2023

1. Objet.

La Direction Générale des Affaires Pénitentiaires invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture du matériel d'hygiène à la DGAP.

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2023–2024 (Achat des vivres et non vivres pour la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires).

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Le présent marché est ouvert, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou consortium) et résidant sur le territoire de la République du Burundi et possédant les conditions requises à l'exécution de ce marché et qui ne sont pas frappées par les règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Spécifications techniques du produit à fournir

Le matériel d'hygiène à fournir doit être de très bonne qualité.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, heures locales à l'adresse ci-après : Service Comptabilité et Approvisionnements de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, sis ROHERO I, Avenue de la JRR, Immeuble le SAVONNIER, 2^{ème} Etage, Téléphone n° : 21 22 12 22 ou 22 27 93 01.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **cinquante mille francs burundais (50 000 FBU)** non remboursables dont **vingt cinq mille francs burundais (25 000 FBU)** à verser sur le Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales n°CC10003 ouvert à la BRB et **vingt cinq mille francs burundais (25 000 FBU)** à verser sur le compte n°CC10248 ouvert à la BRB au nom de DGAP.

7. Délais d'exécution

L'ensemble des fournitures est à livrer dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires en une seule tranche à compter de la date de l'entrée en vigueur du Marché.

8. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

9. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'Appel d'Offres, afin de déterminer l'offre conforme la mieux disante non sous-estimée ni surestimée conformément aux articles 193 et 194 du Code des Marchés Publics.

10. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, au plus tard le ...30... /...08... /2023 à 10 heures (heures locales). Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture du matériel d'hygiène conformément au marché n° DNCMP/.....36...../F/2023-2024, à n'ouvrir qu'en séance publique du ...30... /...08... /2023 à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le ..30... /...08... /2023 à 10 heures 30 minutes en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

11. Délais de validité des offres.

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaire à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de :

Allotissement	Quantité	Montant de la garantie de soumission en FBU
Lot unique	Cfr la liste en annexe	4 000 000

13. Allotissement

Le présent Marché est constitué d'un lot unique de matériel d'hygiène de très bonne qualité dont la liste est reprise dans le tableau suivant :

N° de lot	Quantité	Destination
Lot unique	Cfr la liste en annexe	Stock de la DGAP

Matériel d'hygiène faisant l'objet du présent Appel d'Offres

N°	Désignation	unité	Quantité
1	Seaux en plastique de 20l avec couvercles	pce	350
2	Seaux en plastique de 10l avec couvercles	pce	250
3	Raclettes avec manches (importées)	pce	452
4	Réservoir en plastique de 150l	pce	200
5	Créoline/bidon de 20 litres	pce	30
6	Détergent/ Bidon de 5 litres	pce	102
7	Bottes en plastiques (de n° 8 à 10)	paires	240
8	Salopettes (modèle DGAP)	pce	240
9	Gants en caoutchouc	paires	390
10	Balais brosse avec manches	pce	475
11	Balais locaux	pce	1 502
12	Pompes en plastique de 16 litres	pce	120
13	Brosses métalliques	pce	137
14	Demi-fûts métalliques + couvercles (Modèle DGAP)	pce	250
15	Masques anti-poussières	pce	3 590
16	Pelles avec manches	pce	100
17	Fer à béton Ø 6	pce	17
18	Brouettes (fabrication locale : Tôle de 3 mm, pied en fer à béton de 12 mm et brancard en tuyau galvanisé de 1")+ antirouille	pce	150
19	Pioches avec manches	pce	29
20	Coupe-coupe	pce	8
21	Râteaux avec manches	pce	8
22	Houes avec manches	pce	130
23	Serviettes hygiénique en tissus (paquets de 5 pièces)	paquet	3 000
24	Sous-vêtements pour femmes en coton	pce	1 555
25	Sous-vêtements pour mineurs et détenus démunis	pce	884

FAIT A BUJUMBURA, LE 04 / 08 / 2023

LE DIRECTEUR GENERAL DES
AFFAIRES PENITENTIAIRES

